

Deuxième rentrée sous Covid pour les professeurs

Par [Aude Bariéty](#)

Publié hier à 19:13, Mis à jour hier à 22:18

Ambiance dans l'établissement scolaire Sainte Jeanne Elisabeth lors de la journée de rentrée des professeurs à Paris, le 1er septembre 2021. François Bouchon / Le Figaro

RÉCIT - Habités au virus, les enseignants ne se disent pas convaincus par le protocole sanitaire, et craignent un enseignement à deux vitesses.

C'est le jour J: ce jeudi, dans l'Hexagone, près de douze millions d'écoliers, de collégiens et de lycéens retrouvent leurs enseignants pour une rentrée que l'exécutif souhaite *«la plus normale possible.»* Mais tous les regards sont déjà tournés vers l'outre-mer, où plus de 600.000 élèves vivent des situations contrastées. À La Réunion, les cours ont repris depuis mi-août, et seules quelques classes ont dû fermer au cours de ces deux premières semaines. En Polynésie française, en revanche, tous les établissements ont fermé leurs portes à partir du 23 août. Aux Antilles (Martinique, Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy), tout comme dans certaines zones de Guyane, la rentrée a été décalée au 13 septembre en raison d'une situation *«très difficile.»*

De leur côté, en métropole, les professeurs sont nombreux à avoir déjà repris le chemin de leurs établissements à l'occasion de la prérentrée de mercredi. *«Nous sentons des enseignants contents de revenir, de retrouver leurs élèves»*, assurent en chœur syndicats et directeurs d'établissement. Ainsi de Marine, fraîchement titulaire du Capes, qui, à l'aube de sa toute première rentrée dans un lycée de Gironde, se dit *«très enthousiaste»* et *«ravie de commencer»*. Si les préoccupations des enseignants sont en partie *«celles de profs lambda»* s'apprêtant à entamer une nouvelle année scolaire - *«arriverai-je à finir mon programme, qui est très conséquent?»* s'interroge par exemple Marine - impossible d'ignorer la crise liée au Covid-19, encore et toujours au cœur de l'actualité. **Le variant Delta, particulièrement contaminant, empêche de voir le bout du tunnel»,** souligne ainsi Gilles Langlois, secrétaire général de l'Unsa.

Contexte sanitaire

Le choix du ministère de l'Éducation nationale d'opter pour un protocole de niveau 2 sur tout le territoire métropolitain n'a, en outre, guère convaincu. Le SNUipp déplore une décision *«insuffisante»*, et le Snes, *«une forme de légèreté»* de la part de Jean-Michel Blanquer. *«Il y a fort à parier que l'école sera perturbée dès les premières semaines»*, craint Guislaine David, secrétaire générale du SNUipp. Dans un sondage mené par l'Unsa auprès de 501 de ses adhérents, 76,94 % des personnes interrogées estiment que l'institution n'est pas prête à faire face à cette deuxième rentrée dans un contexte sanitaire dégradé... mais 58,03 % se disent eux-mêmes prêts. Peu convaincue par le protocole prévu, Marine se prépare ainsi déjà à devoir *«s'adapter»*. *«Je sais que ma première année ne sera pas normale. Ma plus grande peur, c'est qu'on passe très vite en distanciel complet, et que je sois coupée de mes élèves. Rien ne remplace un enseignement dans une classe.»*

Différence essentielle par rapport à la rentrée 2020, l'Éducation nationale dispose désormais d'un «*atout*» puissant: la vaccination. Public prioritaire au printemps, le personnel des écoles, collèges et lycées a largement répondu à l'appel. Selon un sondage commandé à Ipsos par le ministère, et mené par internet du 10 au 16 août, 78 % des 500 professeurs interrogés déclarent être entièrement vaccinés et 87 % déclarent avoir reçu au moins une dose. Et moins d'un enseignant sur dix affirme ne pas compter se faire vacciner. «*Ce qui change par rapport à l'année dernière, c'est cette certaine forme de sérénité apportée par les vaccins. Nous reprenons les cours en nous disant que le variant Delta est inquiétant, mais nous espérons que les contaminations entre adultes seront moins importantes*», souligne Guislaine David, du SNUipp.

Nous disposons de l'expérience de l'an dernier

Sophie Vénétiay, secrétaire générale du SNES

Quid de la vaccination des élèves âgés de plus de douze ans? Selon le gouvernement, 57 % des jeunes âgés de 12 à 17 ans ont déjà reçu une première dose de vaccin. «*Nous voulons tendre vers 100 % des élèves vaccinés*», a déclaré Jean-Michel Blanquer lors de sa conférence de presse de rentrée. Tant que cet objectif ne sera pas atteint, les enseignants du second degré devront parfois faire cours à des classes incomplètes, en raison de la règle obligeant les élèves cas contact non vaccinés à s'isoler pendant sept jours. Un dispositif qui «*pose un problème éthique*» à Marine, la jeune enseignante girondine, comme à de nombreux autres acteurs du monde de l'éducation.

«*On ne va pas abandonner les élèves qui seront dans ce cas-là, mais ce ne sera pas du "en même temps" présentiel/distanciel*», insiste Sophie Vénétiay, enseignante de SES dans l'Essonne et secrétaire générale du Snes. «*Sur ce point, nous disposons de l'expérience de l'an dernier. Les enseignants pourront mettre des fiches à disposition sur les espaces numériques de travail, corriger les exercices réalisés par les élèves, faire un point à leur retour. Mais il nous semble quasi impossible de faire plus.*» Seuls certains établissements privilégiés, comme Sainte-Jeanne-Elisabeth ont pu mettre en place un système de caméras permettant de faire cours à la fois en «présentiel» et en «distanciel».

Restent également en suspens plusieurs questions qui focalisent les interrogations et les inquiétudes des personnels: cantines, sorties scolaires, capteurs de CO₂... Au-delà de ces enjeux sanitaires, les syndicats comptent par ailleurs profiter de cette année présidentielle pour continuer à mener leurs combats de longue haleine, parmi lesquels l'amélioration de l'attractivité de la profession et la revalorisation des salaires des enseignants. Le sondage de l'Unsa a d'ailleurs montré que ces grands axes étaient les deux priorités les plus citées par les personnels interrogés.

Il prévoit d'évincer les non-vaccinés: la légalité du protocole sanitaire en question

On le sait depuis une dizaine de jours, c'est le protocole sanitaire de niveau 2 - parmi les quatre scénarios publiés en juillet par l'Éducation nationale, de vert à rouge suivant la circulation du virus - qui s'appliquera en cette rentrée sur le territoire métropolitain.

Au programme: le masque dans les classes, du CP à la terminale - voire dans les cours de récréation, lorsque les autorités locales ont rétabli cette obligation en extérieur -, des sports de contact proscrits, des cours en présentiel pour tous, la fermeture des classes dès le premier cas à l'école primaire et l'éviction durant sept jours des «cas contacts à risque», au collège et au lycée, sauf pour les élèves vaccinés. C'est sur ce dernier point que se focalisent les critiques et crispations en cette rentrée. Les élèves non vaccinés ne seront-ils pas discriminés, alors même que le vaccin n'est pas obligatoire et que l'instruction pour tous est garantie par la loi?

Sept jours, c'est long ! Ce qui est inédit, et selon moi illégal

Valérie Piau, avocate spécialisée dans la défense des droits des enfants

«L'isolement vaccinal ne dure que sept jours», a fait valoir le ministre de l'Éducation, qui a par ailleurs précisé que «si quelques élèves seulement sont isolés chez eux (...), les professeurs leur transmettront les cours et exercices comme s'ils étaient malades». «Sept jours, c'est long! Ce qui est inédit, et selon moi illégal, c'est l'éviction d'élèves non vaccinés alors que la vaccination est facultative», estime Valérie Piau, avocate spécialisée dans la défense des droits des enfants.

«Le code de l'éducation garantit le droit à l'instruction pour tous les élèves, de trois à 16 ans, qu'ils soient handicapés ou malades. La convention des droits de l'enfant, elle, pose le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant et considère qu'il a des droits propres, opposables notamment à ses parents», explique l'avocate, qui a reçu une trentaine de parents s'interrogeant sur la légalité du protocole et les recours possibles.